

À Motz, le Village des oiseaux se prépare...

TOURISME À Motz, au sein de l'espace de pleine nature Sports et Nature du Fier, se dressera bientôt un village de vacances d'un genre assez particulier. En effet, la commune a confié à l'entreprise savoyarde Vacancéole, la gestion d'un ensemble de logements touristiques à l'intérieur de la zone Natura 2000.

INTÉGRATION DANS LA NATURE. Ce village touristique intégrera cinquante-deux logements, répartis en quatre observatoires (bâtiments allongés) et six belvédères (rez-de-chaussée et un étage avec vue sur le Rhône), pour une capacité totale d'ac-

cueil de 178 personnes. « Dans le dessin des lieux, dans le choix des matériaux, nous avons fait en sorte d'avoir le moins d'impact possible sur le milieu naturel, explique Antoine Journiat, responsable communication et marketing au sein de Vacancéole. Par ailleurs, nous avons beaucoup travaillé avec la Ligue de protection des oiseaux sur l'élaboration du concept. Ils viendront notamment mener des actions au sein du village, et iront à la rencontre de nos clients ». Vacancéole travaille également avec l'exploitant de l'activité d'acrobranche installé sur le site, ainsi qu'avec le restaurant Ô Perché, qui assurera



© Atelier M&S Architectes

Le Village des oiseaux, à Motz, sur les bords du Rhône.

des prestations de demi-pension ou de pension complète.

DES PROJETS EN RÉFLEXION. Pour le moment, le village, dont c'est la première saison d'exploitation, sera ouvert du 1^{er} juillet au 28 septembre. « Nous avons l'habitude chez Vacancéole de gérer des hébergements touristiques saisonniers, donc cela n'est pas un souci pour nous. Mais si nous voyons qu'il y a de

la demande de la part de nos clients, on peut tout à fait envisager une ouverture sur une plus grande période. On a également plusieurs projets en réflexion, autour d'activités, de mises à disposition de tablettes numériques pour l'observation des oiseaux, en plus des jumelles déjà disponibles... tout cela sera progressivement mis en place sur les prochaines saisons », conclut-il. ●

Un nouvel ensemble immobilier dans l'éco-quartier de Cognin

LOGEMENT L'éco-quartier du Maupas, à Cognin, accueille un nouveau bâtiment. Il s'agit du programme « Villa Ambre », mené en co-maîtrise d'ouvrage par la commune et l'Opac de la Savoie. Il comprend quatorze macro-lots, qui ont été réservés par différents promoteurs. Cela a permis de créer une offre diversifiée : habitat collectif, individuel groupé et intermédiaire. On y retrouve : quatre-vingt-quatre logements en accession libre à la propriété, soixante-six logements en accession sociale à la propriété et quatre-vingts logements locatifs. « L'opération "Villa Ambre" est la seconde réalisation individuelle de l'éco-quartier du Maupas. Elle est composée de 16 maisons loca-

tives de 84 m². Neuf villas sont des duplex inversés avec les chambres au rez-de-chaussée et bénéficient d'un séjour "cathédrale" créant un puits de lumière. Les sept autres villas ont une disposition des pièces plus classique, avec les chambres à l'étage. Le chauffage est assuré par une chaudière individuelle au gaz et l'eau chaude est produite par un ballon thermodynamique. L'ensemble de cette réalisation est certifié RT2012 », explique-t-on au sein de l'Opac de la Savoie. Le coût de l'opération s'élève à 3 millions d'euros. L'Opac de la Savoie a apporté 2,9 millions d'euros et a, par ailleurs, bénéficié de 191 658 euros de subventions (État, Action Logement et Grand Chambéry). ●

Un nouveau membre au sein de la clinique juridique

JUSTICE Le conseil départemental de l'accès au droit de Savoie (CDAD) et l'Université Savoie Mont-Blanc avaient mis en place en novembre 2017 la clinique juridique de la Faculté de droit. Un avenant signé le 2 juin a permis désormais d'intégrer la chambre interdépartementale des notaires des Savoie. Désormais, l'information juridique délivrée par les étudiants et étudiantes en master de la Faculté de droit à destination du grand public, déjà supervisée par des enseignants-chercheurs et des avocats, sera également encadrée par des notaires de Savoie et Haute-Savoie. Le CDAD de la Savoie continuera quant à lui d'orienter les usagers qui souhaitent

un conseil juridique (non délivré par la clinique juridique) et de classer juridiquement les questions transmises aux étudiants de la Faculté de droit de l'USMB. ●



© Dovernat

Les notaires des Savoie, représentés par M^e Michel Camoz, président de la chambre, rejoignent le dispositif.